

**ATELIER MUTUALISE de l'OCA**  
**COMITE DES PROGRAMMES**  
**Réunion du mercredi 15 décembre 2004**  
**compte-rendu**

Présents : Jean-Claude Bernard (INLN), Serge Bonhomme (ARTEMIS), Daniel Bonneau (Président du Comité des Programmes), Jacques Colin (Directeur de l'OCA), Jean-Baptiste Daban (LUAN), Maurice Furia (GEMINI), Jean-Michel Grisoni (OOV), G. Lelièvre (MRCT), Xavier Martin (Responsable Atelier de Calern), Gilbert Pen (Responsable Atelier de Nice), Françoise Perrier (MRCT), Jean-Pierre Rivet (CASSIOPEE), Alain Roussel (Responsable Ateliers de Mécanique), Jean-Paul Roux (Réseau des Mécaniciens), Etienne Ruellan (Géoscience Azur).

Secrétaire de séance : Dominique Cruzalèbes.

---

Ordre du jour :

- Présentation des fonctions du Comité des Programmes
- Présentation de l'Atelier de Mécanique de l'OCA (état des lieux et évolution)
- Présentation du budget
- Bilan des travaux 2004
- Examen des demandes de travaux
- Proposition de planning
- Questions diverses

---

## **1 – Présentation des fonctions du Comité des Programmes.**

Cette première réunion du Comité des Programmes a pour objectif, la mise en place de la Charte des Ateliers Mutualisés.

Les prérogatives définies dans la Charte sont principalement :

- définition des critères d'allocation des équipements,
- examen de toutes les demandes honorées et en cours,
- allocation du temps d'utilisation ou de réalisation à partir des demandes faites par les utilisateurs et classées chronologiquement par le responsables technique,
- résolution des problèmes non réglés par le responsable du service de mécanique de l'OCA,
- réponses aux demandes ( acceptation ou non, calendrier prévu, frais induits prévus),
- définition du coût horaire de fonctionnement,
- construction d'un programme annuel d'amélioration et de maintenance des équipements,
- conception d'un plan de formation concernant l'utilisation des équipements.

Un règlement intérieur, en cours de rédaction, sera soumis pour validation, au Comité des Programmes. Il pourra faire l'objet d'une modification au sein du règlement intérieur de l'OCA, dans le chapitre relatif aux usagers de l'OCA.

## **2 – Présentation de l'Atelier de Mécanique de l'OCA.**

La réorganisation et modernisation des ateliers de Calern sont pratiquement terminées à 90%. L'ensemble fonctionne bien depuis le mois de juin 2004. La machine numérique est installée. 8 agents ont pu bénéficier d'une formation sur la machine (3 de l'atelier de Calern, 2 de l'atelier de Nice, 1 de l'OOV, 1 de l'INLN et 1 du LUAN).

A Nice, après 3 semaines de déménagement des machines et des matériaux divers, les travaux ont démarré depuis la mi novembre. Les dalles et les plafonds ont été démolis. Ces travaux sont subventionnés, d'une part par le MEN (70 K€) et d'autre part par l'OCA (20 K€). Les ateliers de Nice devraient être opérationnels en juin 2005, compte tenu de la fin des travaux prévue en avril et de la réinstallation des machines.

En attendant, les personnels de l'Atelier de Mécanique de Nice, interviennent selon les demandes, comme actuellement Christian Baccelli qui utilise le laboratoire d'optique pour réaliser de petits travaux de mécanique, il est susceptible d'aider l'équipe du Service Technique. Gilbert Pen est amené à collaborer avec l'Atelier de Mécanique de Calern, il peut également s'occuper de petites études.

## **3 – Présentation du budget.**

- Budget 2004 :  
Le budget initial alloué était de 20 K€ pour les ateliers de Nice et Calern, mais 3050 € ont été dépensés pour les formations. Les dépenses les plus importantes sont celles effectuées pour les outillages, réglages et équipements des machines, ainsi que les fournitures diverses.
- Dépenses prévisionnelles 2005 :  
Un plan de formation a été transmis au service de la formation permanente. L'équipement bureautique n'a pas été chiffré, mais il est impératif de renouveler au minimum un PC par an, les mises à jour des logiciels nécessitant beaucoup d'espace mémoire.
- Budget 2005 :  
Une dotation de 13 K€ / an a été attribuée pour la « PPF Ateliers » dans le cadre du Plan Quadriennal 2004-2007.  
Conformément à la charte de mutualisation, la facturation des travaux sera mise en place. Les tarifs sont évalués à 10 €/h, avec en moyenne 500 heures de travail effectuées par mois, sur la base de 5 agents, sachant que pour les prochains mois, il ne faudra compter que sur 300 heures, les 2

agents de Nice ne pouvant pas effectuer de travaux importants, au moins jusqu'au mois de juin.

#### **4 – Bilan des travaux 2004.**

##### **Cf. les documents de présentation distribués en séance.**

Les demandes de travaux proviennent des laboratoires internes ou externes à l'OCA. Elles sont rédigées sur l'imprimé n° 1 et envoyées au responsable du Service Mécanique ou aux Chefs d'atelier (voir annexes jointes).

##### 4-1 Les demandes

Les demandes sont classées en 2 catégories :

- les demandes courtes qui n'excèdent pas 3 jours de travail. Elles sont traitées directement par l'atelier et planifiées en fonction de la charge de travail de l'atelier.
- les demandes importantes sont examinées et planifiées par la « commission atelier ».

Dans tous les cas, chaque demande est enregistrée et étudiée par les Chefs d'atelier qui établissent une fiche de synthèse.

##### 4-2 Les réponses

Les Chefs d'atelier étudient les demandes en terme de faisabilité, coût et délai.

Ils prévoient :

- l'approvisionnement de la matière
- les fournitures
- la sous-traitance

Ils récapitulent sur la feuille de synthèse, l'ensemble des postes étudiés.

La fiche de synthèse fait office de devis auprès du demandeur.

Cette fiche est signée par le demandeur pour acceptation du devis.

Le numéro d'enregistrement est attribué à chaque demande par le Chef d'atelier.

Ce numéro suit la demande pendant toute la durée du travail demandé.

##### **Le dossier complet d'une demande comprend :**

- **la demande fiche n° 1**
- **les plans associés**
- **les fiches d'études**
- **la fiche de synthèse (signé par le demandeur)**

Sur l'histogramme présenté, la durée représente le temps d'usinage. Il apparaît un décalage entre la date d'enregistrement de la demande et la date de réalisation. Jean-Paul Roux signale qu'il est possible d'intégrer 5% du tarif horaire pour la partie formation. Dans le coût, il faut aussi compter l'entretien de l'atelier (machines, locaux...).

## 5 – Examen des demandes de travaux pour 2005.

### Cf. le document de présentation distribué en séance.

Les fiches seront progressivement améliorées au niveau de la gestion informatique. Peut être faudra t'il acheter un logiciel de gestion comme par exemple « Ciel » ? Les demandes de travaux pour 2005 sont programmées en durée, mais les besoins pas encore définis. Le Comité des Programmes souhaite que les représentants de chaque laboratoire, présentent leurs prochaines demandes et leurs priorités. Compte tenu des demandes proposées, l'Atelier de Mécanique peut répondre à tous les besoins.

## 6 – Proposition de planning.

Le planning ne peut être établi tant que les fiches complètes des demandes de travaux ne sont pas fournies.

## 7 – Questions diverses.

- Prospective pour la machine de Nice :  
L'équipement de l'Atelier de Mécanique de Nice doit être de la même gamme que celui de Calern, mais neuve et avec un 4<sup>ème</sup> axe.
- Personnels :  
Jean-Paul Roux signale que l'on peut prendre des stagiaires en contrat de qualification Bac Pro et/ou BTS, qui sont rapidement opérationnels pour réaliser des pièces de mécanique.

Gérard Lelièvre, au nom de la MRCT, est satisfait du déroulement de l'opération « Ateliers Mutualisés » de l'OCA. Il souligne les importants investissements fournis, non seulement au niveau budgétaire, mais aussi le gros effort de l'OCA et des personnels des Ateliers de Mécanique. Il constate une bonne dynamique de départ du point de vue de la qualité, la traçabilité et les rangements. Les procédures sont bien définies. La phase d'installation s'est bien déroulée. La souplesse du système a permis de progresser rapidement. Il faut prévoir d'éventuels nouveaux partenaires, travail qui incombe au Comité des Programmes, pour susciter de nombreuses demandes. Il est nécessaire aussi d'étudier et d'avoir une vision de la durée de vie des machines, d'une part au niveau de l'outillage, et d'autre part en ce qui concerne l'évolution des logiciels et des matières premières.

Daniel Bonneau remercie tous les membres du Comité des Programmes ainsi que tous les agents des Ateliers de Mécanique.

La prochaine réunion est fixée le **jeudi 26 mai 2005 à 10h à Nice.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h.